



Labège, le 16 juin 2021

**Compte rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 15 juin 2021
à 20 h 30
salle des fêtes**

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Jean-Paul BEYSSEN, Pierre BOUISSOU, Guy CASSE, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Cécile GOMIERO, Sandrine LASSUS, Cécile LAUR, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Claire SEVERAC

Absents excusés :

Fabrice BAUDEAU, Laurence BOUCHET, Gabriel BOUISSOU, Anne FAURES, Lauriane GARCIA, Laurent GONZALEZ, Martine LAVERGNE, Anne VINCENT

Absents excusés ayant donné procuration :

Elodie CAMBOU à Sandrine LASSUS
Kelly LACROIX à Laurent CHERUBIN
Serge MILHET à Renaud DARDEL
Christelle PAILLÉ à Karine ROVIRA

Désignation du secrétaire de séance :

☛ Frédéric PERROT est désigné secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube. Depuis le 09 juin 2021, le couvre-feu est décalé à 23 h 00, le public peut à nouveau assister aux réunions du conseil municipal en présentiel.

Un point épidémiologique au 11 juin 2021 est fait quant à l'évolution de la pandémie de Covid-19, la stratégie de vaccination concernant le département de la Haute-Garonne et la stratégie de réouverture des établissements recevant du public.

Il est précisé que depuis le 09 juin 2021, le pass sanitaire est obligatoire pour toute personne, dès l'âge de 11 ans, pour assister à des événements réunissant plus de 1 000 personnes. Il devra être présenté (via l'application TousAntiCovid ou par papier) l'une des trois preuves suivantes constituant le pass sanitaire :

- un certificat de vaccination (schéma complet),
- un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures,
- un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19.

Il est communiqué au public le calendrier prévisionnel des prochaines réunions du conseil municipal :

Juillet	06 juillet
Août	31 août
Septembre	07 septembre
Octobre	05 octobre
Novembre	16 novembre
Décembre	14 décembre

Dans le cadre du projet de réalisation d'une 3^e ligne de métro de l'agglomération toulousaine et de la ligne aéroport express (LAE) situées sur les communes de Blagnac, de Colomiers, de Labège et de Toulouse, une enquête parcellaire complémentaire est ouverte du 07 juin 2021 au 02 juillet à 17 h 00.

Le dossier et le registre d'enquête sont consultables à la mairie.

La prochaine commission d'enquête réceptionnera le public à la mairie de Labège le 22 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00.

A compter du 15 juin, les activités associatives sont transférées à la nouvelle salle des fêtes.

A l'occasion du premier tour des élections départementales et régionales, la nouvelle salle des fêtes sera ouverte ce dimanche à tous les électeurs.

L'ancienne salle des fêtes deviendra la nouvelle salle du conseil municipal et accueillera les réunions des commissions et des services de la mairie.

Pour rappel, le 1^{er} tour des élections des conseillers régionaux et départementaux aura lieu le dimanche 20 juin 2021 et le 2^d tour le dimanche 27 juin 2021.

Depuis le 06 avril 2021, vous pouvez via le site : maprocuration.gouv.fr faire une demande de procuration en ligne.

Afin de soutenir les personnes les plus vulnérables pendant les vagues de chaleur, un plan canicule est en cours de finalisation.

Les administrés peuvent dès à présent s'inscrire sur le registre des personnes fragiles ou isolées ou inscrire une personne de leur entourage à l'accueil de la mairie ou en contactant directement le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Labège au : 05.62.24.11.50, ou l'accueil, au : 05.62.24.44.44.

Il a été diffusé aux membres du conseil une vidéo présentant les points marquants du conseil de communauté du Sicoval du 07 juin 2021. La vidéo est consultable via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=2-0XsfrRBp8>

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal du 18 mai dernier.

2. Avenant n° 3 à la convention de service commun « Prévention au sein de la police municipale de la commune de Labège » avec le Sicoval

Approbation à l'unanimité.

III. MARCHÉS PUBLICS

3. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de radars pédagogiques

Approbation à l'unanimité.

IV. RESSOURCES HUMAINES

4. Demande de renouvellement de l'agrément auprès de l'Agence du service civique

Approbation à l'unanimité.

V. ESPACES VERTS

5. Signature d'une charte de gestion des colonnes enterrées

Approbation à l'unanimité.

VI. COMPTABILITÉ-FINANCES

6. Reversement au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Labège des sommes perçues au titre du dispositif d'aide aux communes « Perte de revenus Covid-19 »

Approbation à l'unanimité.

VII. TRAVAUX, MARCHÉS ET SERVICES EN DÉLÉGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux et décisions pris en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 21 h 56.